

DIEU - SEMAINE 22

DIEU EST JUSTE - Partie 2 de 2

2. La justice législative de Dieu (suite de la semaine 21)

Qui passera en jugement devant Dieu ? Toute l'humanité sera jugée car il est impossible d'obéir en tout point à la loi. Aucun homme ne peut proclamer être sans péché. Romains 3 :10-12 « ¹⁰*Selon qu'il est écrit : Il n'y a point de juste, pas même un seul ; ¹¹nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu ; tous sont égarés, tous sont pervertis ; ¹²il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul. »*

« Mais c'est injuste ! » diras-tu. « Dieu donne une loi tout en sachant que personne ne peut y obéir. N'est-ce pas piéger l'humanité entière afin de la condamner ? » En réalité, la Loi n'a pas été donnée pour nous sauver mais pour nous faire réaliser notre nature pécheresse. Romains 3 :19-20 « ¹⁹*Or, nous savons que tout ce que dit la Loi, elle le dit à ceux qui sont sous la Loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. ²⁰Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la Loi, puisque c'est par la Loi que vient la connaissance du péché. »* (Lire aussi Romains 7:7).

L'homme est enclin au mal et essaie naturellement de se justifier en faisant de temps à autre de bonnes œuvres. Or aux yeux de Dieu ces bonnes œuvres sont semblables à des vêtements souillés (Ésaïe 64 :6). Pourquoi? Parce que le cœur de l'homme est mauvais (Jérémie 17 :9). Dès qu'il en aura l'occasion, celui qui pratique de bonnes œuvres, mentira, volera, trichera, aura des pensées perverses ou de convoitise, etc. Soyons honnêtes et regardons les choses en face. Personne, ne peut obéir en tout point et en tout temps à la Loi parfaite de Dieu.

De par sa sainteté et sa justice, Dieu ne peut laisser le péché impuni. Or, le salaire du péché c'est la mort (Genèse 2 :17). La mort n'est pas seulement physique, mais elle est surtout spirituelle. C'est la séparation d'avec Dieu pour l'éternité. Mais Dieu aime l'homme, comment peut-Il résoudre ce dilemme et justifier le coupable afin de le sauver ? Cela nous amène au troisième aspect de sa justice : la justice imputée de Dieu.

3. La justice imputée de Dieu

Romains 3:21-31 « ²¹*Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, ²²justice de Dieu par la foi en Jésus Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction. ²³Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; ²⁴et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui*

est en Jésus Christ. ²⁵C'est Lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient, victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience, afin, dis-je, ²⁶de montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus. »

« Victime propitiatoire » fait référence aux animaux qui étaient sacrifiés sur l'autel dans le temple, en lieu et place des pécheurs. Ils faisaient office de réparation (compensation), donc d'expiation, pour l'offense commise envers Dieu (désobéissance à sa loi, autrement dit, le péché). Cette action avait pour but de rendre propice Dieu envers le pécheur. D'où l'expression « propitiatoire ». Rendre propice signifie rendre favorable.

Jésus, homme juste, a accompli pleinement la loi (Actes 3:14; 7:52; 22:14; 1Jean 2:1; Matthieu 5:17). Il n'a commis aucun péché et n'était donc pas soumis à la mort. Or, Il a offert librement sa vie, en sacrifice, à notre place (Jean 10:17-18; Hébreux 10:5-7). Il s'est offert comme substitut, subissant le châtiment qui nous était dévolu. Il a été pour toi, pour moi, pour l'humanité entière, la victime propitiatoire afin d'apaiser la colère de Dieu et nous racheter des fautes commises.

Le sacrifice expiatoire de Christ avait été annoncé d'avance par les prophètes de l'Ancien Testament. Entre autres, Il est le serviteur souffrant d'Ésaïe 53. À travers l'œuvre expiatoire de Christ, la justice n'est pas violée lorsque Dieu nous épargne du châtiment que nous méritons. Elle est pleinement satisfaite et il n'est point nécessaire d'y ajouter quoique ce soit. Comme a dit Jésus-Christ avant de rendre l'âme : « *Tout est accompli* » (Jean 19 :30). Aujourd'hui, l'Éternel Dieu Tout-Puissant ne traite aucun de nous selon notre péché, mais Il nous offre librement sa grâce (sa faveur) par Jésus-Christ. À nous de l'accepter par la foi. C'est l'unique moyen de réconciliation avec Dieu. Jean 14 :6 « *Jésus lui dit : Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi.* »

Peu importe la vie que tu as menée, ou les péchés que tu as commis, si tu te repens sincèrement et que tu mets ta foi dans l'œuvre accomplie à la croix par Jésus-Christ, tu seras sauvé. La justice de Christ te sera imputée. 1Jean 1:9 « *Si nous confessons nos péchés, Il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute injustice.* » Romains 4 :5 « *et à celui qui ne fait point d'œuvre, mais qui croit en Celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice.* » 2Corinthiens 5 :21 « *Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en Lui justice de Dieu.* »

Ainsi donc, la justice de Dieu ne s'oppose pas à son amour. Jean 3 :16 « *Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* » Jésus-Christ est,

à la fois victime propitiatoire pour satisfaire la justice de Dieu et don d'amour envers l'humanité. 1Jean 4 :9-10 « ⁹*L'amour de Dieu a été manifesté envers nous en ce que Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui. ¹⁰Et cet amour consiste, non point en ce que nous avons aimé Dieu, mais en ce qu'il nous a aimés et a envoyé son Fils comme victime expiatoire pour nos péchés. »*

Comme tu peux le constater, Dieu n'a pas tendu un piège à l'humanité en lui donnant la loi mais au contraire, Il lui a donné le moyen de reconnaître son état de pécheur et son impuissance à se sauver lui-même, afin de l'amener à la connaissance du salut en Jésus-Christ. En fait, loin d'être un piège, la loi agit comme un pédagogue qui nous conduit à la vérité. La vérité sur nous-mêmes et notre condition, la vérité sur la solution pour la réconciliation avec Dieu et la vie éternelle (Galates 3:21-24).

Dieu est bon, toujours bon. Dieu nous aime, n'en doute jamais. Tout ce que fait Dieu, c'est pour ton bien, même lorsque cela semble négatif de prime abord. Dieu permet des circonstances et des événements pour t'attirer à Lui, pour que tu dépendes de Lui entièrement, pour que tu vives pour Lui, pour que tu goûtes la félicité éternelle avec Lui.

C'est aujourd'hui, le jour du salut (2Corinthiens 6 :2), car demain ne nous appartient pas. Présentement, nous vivons dans un temps de grâce, mais un jour viendra le grand jugement et il sera trop tard pour se repentir. Actes 17 :30-31 « ³⁰*Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir, ³¹parce qu'Il a fixé un jour où Il jugera le monde selon la justice, par l'Homme qu'Il a désigné, ce dont Il a donné à tous une preuve certaine en Le ressuscitant des morts. »* Jésus-Christ est le Sauveur du monde, mais Il en est aussi le juge. C'est Dieu Lui-même qui L'a investi de cette autorité. Jean 5 :22 « *Le Père ne juge personne, mais Il a remis tout jugement au Fils. »* Voir aussi : Matthieu 16 :27; 25 :31-46; 28 :18; Jean 3 :35; Jean 5 :27; Actes 10 :42; 17 :31; Romains 2 :6-10. Jésus-Christ se tient au bout du chemin de la vie de chacun, sans exception.

Le principe de la justice de Dieu, c'est la rétribution : les hommes reçoivent ce qu'ils méritent. C'est là la responsabilité fondamentale de tout juge. Il est tout naturel pour Dieu de récompenser le bien par le bien et de punir le mal par le mal. Nous aurons tous des comptes à rendre. Même ceux qui appartiennent à Christ seront jugés. Paul attendait ce moment avec joie. 2Timothée 4 :7-8 « ⁷*J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. ⁸Désormais, la couronne de justice m'est réservée ; le Seigneur, le juste juge, me la donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement. »* Mais il y a une grande différence entre le jugement de ceux qui appartiennent à Christ et les autres. Pour les croyants, la justice de Christ leur est imputée. Ils ne viennent pas en

jugement pour la vie ou la mort, car ils ont hérité de la vie éternelle. Ils ne sont plus sous la condamnation du péché. Ils vivent sous la grâce et ils seront jugés selon ce qu'ils auront fait de bien ou de mal, en vue des récompenses promises (Jean 5:24; Romains 8:1; 2Corinthiens 5:10; Philippiens 3:9; 1Pierre 1:17; 1Jean 5:13; Apocalypse 21:4).

Pour les autres, ceux qui ne croient pas au sacrifice expiatoire de Jésus-Christ, qui ne se repentent pas et continuent de vivre dans le péché, ils sont condamnés à la mort éternelle, et ils seront jugés selon ce qu'ils ont fait de bien ou de mal, en vue des souffrances éternelles tel que Dieu nous a avertis (Matthieu 13:40-42; Jean 3:36; 1Corinthiens 6:9-10; Galates 5:19-21; Apocalypse 21:8).

Apocalypse 20:12-15 « ¹²Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres. ¹³La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux ; et chacun fut jugé selon ses œuvres. ¹⁴Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu. ¹⁵Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu. » Le jugement divin est une réalité.